

Territoire Énergie Positive Croissance Verte

1. Les territoires déjà lauréats

- Le Parc Naturel Régional Parc Livradois Forez
- Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
- Clermont-Communauté et la ville de Clermont-Ferrand
- Le Département du Puy-de-Dôme
- Le Pays d'Issoire
- La Communauté du Haut-Livradois

2. Les projets de territoires et les contributions du SIEG

2.1. Convention du Pays d'Issoire (cosignée)

- **Éclairage Public Performant :**
 - Renouvellement des foyers lumineux énergivores : 700 000 € HT de travaux
- **Mobilité Durable :**
 - Création d'un réseau d'infrastructure de charge pour les véhicules électrique et hybrides rechargeables : 290 000 € HT de travaux

2.2. Convention de la communauté d'Ambert (*en cours d'élaboration*)

- **Éclairage Public Performant :**
 - Renouvellement des foyers lumineux énergivores : 630 000 € HT
 - Requalification des motifs lumineux pour une meilleure performance énergétique : 25 000 € HT
- **Mobilité Durable :**
 - Création d'un réseau d'infrastructure de charge pour les véhicules électrique et hybrides rechargeables : 150 000 € HT de travaux

2.3. Convention du Parc Naturel Régional Livradois-Forez (*en cours d'élaboration*)

- **Éclairage Public Performant :**
 - Renouvellement des foyers lumineux énergivores : *montant non défini*

2.4. Convention du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (*en cours d'élaboration*)

- **Éclairage Public Performant :**
 - Renouvellement des foyers lumineux énergivores : 200 000 € HT
- **Mobilité Durable :**
 - Création d'un réseau d'infrastructure de charge pour les véhicules électrique et hybrides rechargeables : *montant non défini*

3. Bilan éclairage public performant

Territoire	Pays d'Issoire	Cté d'Ambert	PNRLF	PNRYA	Total
Points lumineux	16 000	7 800	13 200	24 000	61 000
Points lumineux énergivores	3 700	700	1 200	6 000	11 600
Montant de l'action	700 000 €	630 000 €	25 000 €	200 000 €	1 555 000 €
Part TEPCV	560 000 €	504 000 €	20 000 €	160 000 €	1 244 000 €
Part SIEG 63	140 000 €	126 000 €	5 000 €	40 000 €	311 000 €
Energie économisée (kWh)	157 200	156 300	6 200	49 100	368 800
CO2 non rejeté (tonne)	17	17	1	5	40

Certains éléments du tableau ci-dessus ne sont pas définitifs car les conventions sont en cours d'élaboration

4. Cas du Pays d'Issoire

Cf. annexe joint